

Compte rendu du CTPL du 05/04/2005

Siégeaient pour la CGT : F. BOURGEOIS / F.DOUGNAC / M. RABILLARD/J.CONCHE

A l'ordre du jour :

- *approbation PV du 31.01.2005.*
- *rapport d'activité 2004.*
- *formation professionnelle :*
 - . *bilan 2004*
 - . *orientation 2005*
 - . *programme départemental 2005*

A la demande des représentants CGT avant ce CTPL, les 2 points ci-dessous ont été rajoutés à l'ordre du jour :

- *Zones d'intervention de l'équipe de remplacement.*
- *Installation haut débit dans les trésoreries.*

Après un début de séance agité où le président reproche aux représentants CGT d'être « en retard » pour 3 minutes (peut être faut il caler nos montres sur celle de Mr LEONARD ?), la CGT est passée aux choses vraiment sérieuses en matière de respect des délais en lisant la motion ci-dessous :

MOTION DES REPRESENTANTS CGT

Monsieur le Président

Une fois de plus, notre syndicat vous signale que les documents relatifs au comité de ce jour n'ont pas été transmis dans des temps convenables pour permettre une préparation correcte de cette réunion. L'un des représentants n'a d'ailleurs toujours pas reçu ces documents.

Nous vous rappelons donc que suivant la réglementation, ces documents doivent être transmis au moins huit jours à l'avance.

Par ailleurs, les représentants syndicaux C.G.T souhaiteraient que les commissions paritaires se tiennent l'après-midi ceci afin de pouvoir préparer ces réunions. La réglementation autorise d'ailleurs un jour d'autorisation d'absence pour les commissions paritaires.

En espérant que cette fois ci, ces demandes seront prises en compte.

En réponse, le président reconnaît que nous devons pouvoir faire notre travail correctement. Il ne trouve pas normal l'envoi trop tardif par le service du Personnel.

La CGT intervient en précisant, alors, que ce service était lié par l'élaboration des documents dépendant d'autres services. Du coup, la direction locale admet sa part de responsabilité dans ce retard...

Approbation du procès verbal du 31/01/2005

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité

☛ Rapport d'activité 2004

Mr LEONARD présente les résultats 2004 de l'activité départementale secteur par secteur et se félicite pour l'essentiel, d'avoir atteint « les objectifs fixés » ...

Nous vous ferons grâce ici de tous les éléments chiffrés contenus dans ce rapport ! Ils sont disponibles en ligne sur MAGELLAN 46 pour ceux qui le désirent ...

A noter simplement qu'il reste 2 secteurs pour lesquels nous devons encore faire des efforts :

- Les prélèvements automatiques.
- Le recouvrement des produits locaux.

Ce fut l'occasion d'un débat avec les représentants CGT sur l'efficacité et le rôle du fameux et nouveau OTD en matière de produits locaux. La CGT constatant au passage que ce secteur reste « le parent pauvre » de notre activité souvent par manque de temps et de vrais moyens...

Pour conclure, la CGT regrette que ce rapport ne prenne pas plus en considération **l'environnement de la réalisation de nos missions** : évolutions techniques, problèmes informatiques etc. En matière de ressources humaines, par exemple, un bilan de l'évolution de carrière des personnels est intéressant...

☛ Formation professionnelle

BILAN 2004 :

Après une rapide présentation par l'administration :

- La CGT conteste la présentation chiffrée du nombre de bénéficiaires de formation continue sur plusieurs points :

- La forte augmentation annoncée profite essentiellement à la catégorie A et pour très peu aux autres agents.
- Les journées d'étude sont comptabilisées comme de la formation continue **notamment la réunion TPG d'informations où tous les personnels ont été convoqués à CAHORS, GOURDON et FIGEAC**. En aucun cas il ne s'agit là de formation continue et pourtant cette réunion permet de « gonfler » le nombre de bénéficiaires de plus 100 journées par rapport à la réalité !!

En réponse, la direction précise que les éléments pris en compte pour l'élaboration statistique s'appliquent à tous les départements pour établir des comparaisons justes entre eux.

- D'autre part, la CGT constate que le bilan ne donne que peu d'indications sur les orientations décidées en 2004 et reprises, alors, au PV du CTPL de 2004. En particulier les actions spécifiques vers : les « exclus » de la formation et les agents changeant de métier.

Réponse : les « exclus » sont peu nombreux et concernent surtout les agents en CPA ou depuis longtemps sur un même emploi.

- Un représentant CGT demande des précisions sur la « commission départementale de formation » et souhaite que les organisations syndicales y soient associées.

Réponse : la commission s'est réunie 2 fois en 2004. A priori, il n'est pas prévu que les syndicats y participent mais ce point sera vérifié, le président souhaitant que les bénéficiaires de formations soient largement représentés.

A SUIVRE DONC...

- Les représentants CGT **déplorent que le bilan reprenne, chaque année, les mêmes phrases pour constater les mêmes problèmes** : demandeurs insuffisants pour organiser une formation et/ou formateurs insuffisants... Mais sans préciser le détail de ces problèmes (quelles formations sont concernées ?) et surtout sans y trouver de solutions !

Réponse : les formations non organisées sont généralement très spécifiques ! Il y a un manque de formateurs en matière de : visa des marchés, régies, gestion des hébergés notamment.

- La CGT formule plusieurs propositions issues des discussions avec les personnels lors des visites de postes :

- Regrouper les formations non satisfaites au niveau régional ou interrégional
- Proposer plusieurs dates pour se libérer plus facilement.
- Mutualiser les actions avec les départements voisins de la CORREZE et de DORDOGNE pour permettre un déplacement moins contraignant pour les agents du nord du LOT.
- Décentraliser les formations à FIGEAC et GOURDON lorsque cela est possible. .

Réponse : les 2 derniers points vont être étudiés car il est plus facile de déplacer un formateur que plusieurs agents.

ORIENTATIONS 2005 :

La direction nous donne les grandes lignes des orientations nationales 2005 en matière de formation. Pour l'essentiel, elles sont caractérisées par les réformes et les évolutions en cours sur nos missions, particulièrement l'environnement informatique.

Le programme départemental 2005 est directement lié à ces orientations nationales et aux besoins recensés dans les postes et services. Les demandes pour 2005 sont d'ailleurs relativement importantes et permettront, pour les plus nombreuses, d'organiser des formations locales pour réduire les déplacements.

La CGT se félicite qu'un module de formation soit enfin prévu pour le visa de la paye dans le secteur public local !

Elle demande quelles formations vont être définies pour la mise en place d'HELIOS et l'activité de son comité départemental.

Réponse : HELIOS est en « pause qualité » afin de régler les derniers problèmes. Le comité se réunit régulièrement et un compte rendu sera sur MAGELLAN prochainement.

Commentaires : depuis le CTPL nous savons ce qu'il en est réellement de la « pause qualité » concernant HELIOS : voir le tract CGT paru dernièrement sur le sujet ...

Comme pour le bilan 2004, les représentants CGT constatent **qu'aucune liste n'est donnée sur les demandes départementales de formations hors catalogue.**

Ils souhaitent qu'à l'avenir ce détail soit communiqué !

Zones d'intervention de l'équipe de remplacement

Lors de la dernière réunion de l'équipe de remplacement, la direction avait présenté un nouveau projet de zonage concernant les interventions des agents de cette équipe. Ce projet incluant des changements de poste de rattachement, la C.G.T avait demandé à ce que ce sujet soit étudié en C.T.P.L.

Pour la direction, ce zonage reste pour l'instant à l'état de projet : **ce sujet sera rediscuté avec les agents concernés lors d'une prochaine réunion**, des changements dans l'effectif des dépanneurs étant prévus (demande de mutation externe concernant un d'entre eux).

La CGT suivra donc l'évolution de ce sujet avec attention, en privilégiant une approche pragmatique et concertée.

Installation haut débit dans les trésoreries

A notre demande, ce point a été rajouté à l'ordre du jour. Nous avons fait circuler une pétition dans les postes et services pour appuyer nos revendications. En une semaine, **plus d'un agent sur 2 travaillant en poste comptable a signé cette pétition.** Notre démarche est donc bien légitime, et répond à une forte attente des personnels.

Sur la forme, le TPG a reconnu la légitimité de la demande et s'est même étonné de ne pas avoir 100% de signataires.

Sur le fond, il nous a annoncé qu'un marché public national était en cours de préparation avec la DGI pour la fourniture du haut débit professionnel sur des lignes privatives. Livraison prévue : 2006 (comme Hélios...). En attendant, patience et courage, l'espoir fait vivre.

☛ Questions diverses

Local fumeur à la TG :

Il n'y en aura pas à la TG ! Le TPG s'est félicité de s'être mis en conformité avec la législation. Il assume sa décision, au nom de la loi, mais aussi de l'hygiène de vie en communauté. Les fumeurs fumeront dehors. Et il n'est pas question pour lui de mettre un centime pour aménager ne serait-ce qu'un petit abri pour les jours de pluie.

Local Cycles :

Les représentants CGT étaient intervenus lors du dernier CTPL pour que le local cycle retrouve sa vocation d'origine, puisque certains agents en faisaient la demande.

Suite à une pétition des personnels concernés, ce local va bientôt être débarrassé, le mobilier remis au domaine et rendu aux amoureux de la "petite reine". Pour les motos, une place leur sera aménagée dans le parking.

Problème de stationnement à CAHORS

Le dernier parking gratuit de CAHORS centre étant en voie de destruction, les personnels TG, TP et Paierie ont de plus en plus de mal à se garer.

Les représentants C.G.T ont interpellé la direction pour savoir s'il était possible de conclure un arrangement avec la municipalité concernant ce problème. Il a été répondu que toutes les administrations étaient concernées et que certaines d'entre elles (Hôpital de CAHORS et Equipement) avaient déjà reçu une fin de non recevoir. De plus, pour la Direction, il y a encore des places gratuites en allant se garer un peu plus loin et marcher 5 minutes pour se rendre à son travail n'est pas dramatique...

NOTRE SUGGESTION : amener vos pointeuses à l'emplacement des dits parkings alors !!

En attendant, les représentants C.G.T ont décidé de saisir l'Union Départementale C.G.T afin de trouver une solution avec la mairie car TOUS les travailleurs de Cahors sont concernés.

**Depuis et suite à cette initiative,
une pétition circule auprès des secteurs concernés de CAHORS !**

**Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT.
Alors, je me syndique...**

Nom prénom :
Adresse administrative :
Grade : Echelon/Indice :
Temps partiel : Prélèvement automatique (o/n)
Date : Signature



**Soyez informés avant tout le monde, abonnez-vous à la lettre
d'information du SNT-CGT 46 !**

Remplissez et retournez le présent coupon à SNT-CGT, Trésorerie Générale du Lot,
Local syndical
NOM Prénom
Désire recevoir sur sa boîte mail@cp.finances.gouv.fr les
informations du SNT-CGT

